

## Éditorial - L'équilibre des forces

Imaginez un vendredi comme les autres; il est 16 h 45 et le week-end s'annonce magnifique. Votre S.I. (Supérieur Immédiat) entre dans votre bureau et, tout en semblant très désolé, il vous demande votre démission, effective immédiatement. Le temps s'arrête! silencieusement! Le cœur dans la gorge, vous refusez! Alors le S.I. vous annonce votre congédiement sans autre forme de procès, Il vous consent 15 minutes pour vider la place et vous escorte à la sortie sans que vous ayez pu saluer vos camarades de travail. On apprend votre disparition le lundi matin et on n'entend plus jamais parler de vous! Ça se passe ainsi quand on n'est pas syndiqué! Bien sûr, il y a des recours, une loi du travail : Bonne chance! vous êtes seule... contre une Société!

Ailleurs, c'est un S.I. qui plonge constamment son regard dans votre décolleté, même quand vous êtes boutonnée jusqu'au menton. Sans mot dire, vous comprenez la menace si vous refusez ses avances : vous êtes seule - lui, il est l'autorité, le pouvoir et, face à l'appareil juridique, il dispose même d'un certain préjugé favorable d'intégrité parce qu'il est le symbole de la supériorité. On l'entend déjà dire : « *Vasy, porte plainte pour voir et ta carrière est finie!* » Pas syndiquée! Seule!

Quand nombre de gens seuls se regroupent, ou bien on participe à une séance de « *speed dating* », ou bien on est en présence d'un syndicat. Le syndicat, ce n'est ni l'exécutif, la présidence, ou la Centrale à laquelle on est affilié. Promenez un regard panoramique autour de vous : c'est ça votre syndicat! Et si vous avez la chance d'avoir une fenêtre, votre reflet dans la vitre, c'est aussi le syndicat. Bien sûr, un syndicat, en soi, ce n'est pas une panacée! Tout puissant, il peut faire chuter une entreprise; trop faible, il peut subir quantité d'abus sans oser intervenir avec conviction. Comme dans toute chose, il faut un équilibre des forces!

Mais quelle est la base de ce regroupement? Pour autant qu'on le sache, il n'y a pas d'enfants sur la liste de paie de Télé-Québec! Effectivement, il n'y a que des adultes ici; des hommes et des femmes qui veulent « *gagner leur vie* », faire carrière, s'accomplir et ce, dans le respect mutuel des autres : TOUS LES AUTRES! Oui, le respect! Ça part de là! Répétons ce petit mot encore quelques fois : respect! Le respect dans tous les aspects de notre vie professionnelle : c'est une valeur rarissime dans le monde non-syndiqué. Et, même dans un milieu comme le nôtre, c'est le minimum vital que tous doivent réclamer constamment avec vigilance, car il est si facile, surtout pour de nouveaux S.I. de glisser dans de vieilles habitudes acquises dans le privé ou des coutumes en vigueur dans d'autres sociétés.

À Télé-Québec, le respect s'acquiert sans relâche, au fil des ans, à chaque grève, lock-out, à chaque grief, et à chaque rencontre avec les représentants de la Société. Il est acquis chaque jour qu'on mérite son salaire avec dignité et professionnalisme.

Quand on fait partie d'un groupe syndiqué au Québec, le vendredi n'est plus une guillotine chancelante où on risque d'être coupé sans préavis; non, le vendredi, c'est tout simplement le jour où il commence à *pleuvoir pendant tout le week-end!* ☺

### À découvrir

Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec:

<http://www.etatdelinfo.qc.ca>

### À voir

Documentaire «On tue la une» portant sur la crise des médias et l'impact d'Internet sur le travail des journalistes:

<http://vtele.ca/emissions/ontuelaune/>

### Concernant le sondage

Tel que discuté lors de la dernière Assemblée générale, vous aurez à remplir un questionnaire portant sur la santé mentale et l'organisation du travail d'ici la fin du mois de juillet. Le sondage sera posté chez vous. Assurez-vous d'être sur la liste d'envoi : vérifiez auprès de votre délégué.

### Présences au local syndical (B-208.00)

Vous souhaitez rencontrer un membre de l'exécutif? Michèle Gravel et Isabelle Valiquette assurent la permanence au local syndical selon l'horaire suivant :

Lundi de 8 h 30 à 12 h : Michèle

Mardi de 14 h 30 à 16 h : Isabelle

Mercredi de 8 h 30 à 12 h : Michèle

Jeudi de 8 h 30 à 12 h : Michèle

Vendredi de 13 h 30 à 15 h : Isabelle

Il est mieux de prendre rendez-vous pour permettre à chacune de bien organiser ses journées.

### Jours fériés

Les bureaux de Télé-Québec sont fermés ce jeudi à l'occasion de la fête nationale. Les contractuels qui bénéficient d'une majoration de salaire de 19,12% financent eux-mêmes cette journée sans traitement.

Par contre, nous sommes tous au travail le 1<sup>er</sup> juillet puisque ce jour férié est reporté durant la période des fêtes.

**Bonnes vacances estivales!** On se retrouve en août. Profitez de tout!